



Province  
de Liège

Santé à l'école

2014 - 2020

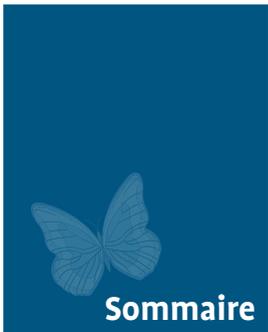


ANTENNE PSE DE SERAING CONCORDE  
Avenue Concorde, 212  
4100 SERAING  
04/237 36 57  
[pse.seraing-concorde@provincedeliege.be](mailto:pse.seraing-concorde@provincedeliege.be)

Code Fase : 5608

**Projet de Service  
spécifique**  
Antenne PSE de Seraing  
Concorde





1. Introduction	5
2. Description de la population	6
3. Les priorités de l'antenne PSE autour du bilan de santé	7
3.1. Le respect et le bien-être de l'enfant lors du bilan de santé	7
3.2. L'utilisation d' « outils santé » autour du bilan de santé	8
3.3. La participation à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) pour les élèves de 6 <sup>ème</sup> primaire	10
3.4. Le suivi renforcé pour les enfants à risque médico-psycho-social	11
3.5. La rencontre avec les Directions d'écoles	14
3.6. La promotion d'une alimentation saine	15
3.7. La sensibilisation des enseignants à la problématique de la négligence/maltraitance infantile	16
3.8. La promotion de la santé à la Haute Ecole	17
4. Evaluation	18





## 1. Introduction

Pour rencontrer les différentes priorités établies dans le projet de Service général du SPSE de la Province de Liège, nous avons établi des objectifs et des actions qui correspondent à notre propre réalité de terrain.

Dans ce document, vous trouverez le résumé des projets que nous souhaitons mener lors des années 2014 à 2020.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, notre équipe est disponible pour répondre à vos questions ; un document plus méthodologique est également disponible sur demande.

Bonne lecture !



## 2. Description de la population

La population scolaire sous la tutelle de l'antenne PSE inclut majoritairement l'enseignement maternel et primaire. Elle se caractérise par un nombre élevé d'écoles ayant un indice socio-économique faible, reflétant un niveau de précarité élevé en rapport avec le quartier de résidence des élèves. Le taux de pauvreté à Seraing était, en 2013, de 36%.

L'antenne a sous tutelle :

- 19 écoles maternelles et/ou primaires (soit approximativement 85% de la population sous tutelle), dont :
  - 15 sont situées dans la commune de Seraing/Jemeppe (indice socio-économique médian de 3), en milieu urbain ;
  - 4 sont situées dans la commune d'Esneux (indice socio-économique médian de 17), en milieu semi-urbain ou rural ;
- 1 Haute Ecole (soit approximativement 15% de la population sous tutelle).



### 3. Les priorités de l'antenne PSE autour du bilan de santé

Les grandes lignes du travail de l'équipe autour de la mission « Bilan de santé », qui sont présentées à travers le schéma qui est joint en page 13, sont les suivantes :

#### 3.1. Le respect et le bien-être de l'enfant lors du bilan de santé

L'équipe veille à ce que chaque enfant se sente au mieux tout au long des contacts qu'il a avec l'équipe PSE. Le déroulement du bilan de santé est expliqué aux élèves dès leur arrivée au centre. Des peignoirs sont mis à leur disposition dans les cabines pour les sensibiliser à l'importance de respecter leur corps et leur intimité. Chacun est vu de manière individuelle en biométrie, permettant de favoriser les échanges et le dialogue avec l'infirmière.



### 3.2. L'utilisation d'« outils santé » autour du bilan de santé

De manière à dédramatiser le bilan de santé auprès des plus petits, mais aussi de faire de ce bilan un « moment santé » qui ait du sens auprès de chacun, l'équipe utilise quelques outils. Ceux-ci visent notamment l'acquisition de quelques connaissances « santé » et la sensibilisation des élèves sur leur rôle en la matière.

En 1<sup>ère</sup> maternelle, l'outil « Où allons-nous aujourd'hui ? » est proposé aux enseignants avant la visite au centre, leur permettant de préparer leurs petits élèves au grand jour de leur première visite médicale. Des livres et des jeux (puzzles éducatifs afin de favoriser le développement psychomoteur de l'enfant, pyramide alimentaire, images à colorier, outil « Les aventuriers du bien-manger », ...) sont mis à la disposition des enseignants pour occuper les enfants durant le temps d'attente.



En 2<sup>ème</sup> primaire, le carnet « Mon livret de santé » ainsi que le « carnet de jeux » sont utilisés. Le livret est complété avec l'enfant en biométrie puis au cabinet médical.

En 6<sup>ème</sup> primaire, un questionnaire relatif aux « habitudes de vie » est distribué aux élèves (ce questionnaire est prévu par le Décret PSE). Au niveau individuel, il permet d'ouvrir le dialogue avec l'enfant au cabinet médical, d'encourager les comportements sains (prise quotidienne d'un petit déjeuner, sommeil suffisant, activité physique,...) et de répondre à ses éventuelles questions. Au niveau collectif le questionnaire permet une analyse des besoins dans les écoles et il permet aussi de proposer des pistes de projets, des outils ou des partenariats en promotion de la santé qui pourraient se mettre en place.

A la fin du bilan de santé, l'enseignant reçoit une fiche récapitulative reprenant des informations non confidentielles et utiles afin que la scolarité du jeune se déroule pour un mieux. Quelques conseils peuvent lui être remis à ce même moment.



### 3.3. La participation à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) pour les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire

Pour les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire, le centre a développé une collaboration privilégiée avec des centres de planning familial en vue de mettre en place des animations EVRAS durant la matinée passée au centre. Des intervenants spécialisés réalisent des animations « puberté » dans un local spécifique, avec une approche permettant aux élèves de poser toutes leurs questions dans un climat de respect et d'écoute. Chaque enfant peut s'exprimer librement et identifier les services ressources existants dont il pourrait avoir besoin par la suite.



### 3.4. Le suivi renforcé pour les enfants à risque médico-psycho-social

Notre équipe PSE a comme axe de travail prioritaire, le suivi renforcé chez les élèves en situation de vulnérabilité médico-psycho-sociale. Au quotidien, nous souhaitons améliorer la prise en charge de ces élèves en visant une diminution du délai d'actions et, lorsque les situations l'exigent, nous organisons un suivi multidisciplinaire.

Tout ceci nécessite un travail réfléchi qui commence par un entretien entre le médecin scolaire et l'enseignant afin d'échanger et de connaître le ressenti de ce dernier concernant les élèves qu'il côtoie au quotidien. Si des questions se posent en cours de bilan de santé, l'infirmière peut elle aussi être amenée à dialoguer avec l'enseignant.

Lors du bilan de santé, plusieurs cas de figures peuvent se présenter dans le suivi de l'enfant.

- Si l'enfant est en bonne santé, il n'y a pas de suivi particulier qui soit proposé.
- Si l'enfant a un problème de santé mineur, une fiche d'orientation de l'enfant vers le médecin traitant ou un service spécifique peut être réalisée (un « talon-réponse » est prévu, permettant au médecin consulté d'assurer un retour au Service PSE).
- L'enfant est considéré comme « à risque » médical et/ou psycho-social en cas de problème de santé majeur (vue ou audition fortement diminuée, « cassure » d'une courbe de croissance, obésité extrême, signes de souffrance...) et/ou de la présence d'une notion de risque (cumul de problèmes, problèmes récurrents, négligence, notion de chronicité, situation familiale délétère, négligence, dossier SAJ/SPJ...). Dans ce cas, les enfants sont répertoriés dans deux tableaux reprenant différents critères médicaux

et/ou psychosociaux. Une infirmière « de référence » est identifiée, qui suit le dossier de l'enfant. Les parents peuvent être contactés pour les sensibiliser au problème et/ou leur proposer un rendez-vous. Quand la situation est préoccupante, le médecin traitant est contacté et si la situation familiale l'exige, nous réalisons une fiche « fratrie ». Nous travaillons également le partenariat avec le PMS via la fiche de liaison pour information et/ou concertation. Enfin, nous relançons les parents plusieurs fois par an si la situation de l'enfant n'évolue pas et nous pouvons être amenés à revoir l'enfant en bilan sélectif ou avec ses parents en convocation individuelle.

L'ensemble de ce travail nécessite l'organisation de réunions trimestrielles entre les différents membres de l'équipe afin de faire le point sur la situation de chaque enfant et de décider de les inscrire à un bilan de santé « sélectif ».

- Si les enfants sont en danger, il s'agit de situations d'urgence pour lesquelles des relais vers les Services compétents (SA), SOS-enfants, SPJ,...) sont automatiquement organisés.

# Le bilan de santé en PSE

« La santé n'est pas seulement l'absence de maladie mais un état de complet bien-être physique, mental et social » (OMS, 1946)

À l'école

Au centre de santé

Après le bilan de santé

Respect de l'enfant    Santé globale    Bien-être    Qualité de vie

Livret « Où allons-nous aujourd'hui ? » (1<sup>ère</sup> maternelle)

Livret santé et carnet de jeux (2<sup>ème</sup> primaire)

Questionnaire sur les habitudes de vie (6<sup>ème</sup> primaire)

Animation puberté (6<sup>ème</sup> primaire)

En 3<sup>ème</sup> maternelle  
• Bilan neuro-moteur  
• Test auditif

L'infirmière scolaire

Accueil

Tests biométriques  
Tests sensoriels

Bonne santé générale

Courrier aux parents

En 4<sup>ème</sup> primaire  
• Test de la vue

Le médecin scolaire

Entretien avec l'enseignant

Dossier médical PSE (informatisé)

Problème de santé mineur

Relance téléphonique

Carnet de santé  
Quest. d'anamnèse (parents)

Examen de l'enfant  
Vaccination

Enfant « à risque » médical et/ou psychosocial

Suivi renforcé (infirmière de référence)

Enfant en danger

L'enseignant

La direction

Bilan de santé sélectif

Urgence

Contact avec le médecin traitant

Rencontre des parents  
Concertation avec le PMS  
SOS Enfant, SAJ

• Hospitalisation  
• Parquet  
• SOS Enfant  
• SAJ, SPJ

Alerte négligence/maltraitance

« La bienveillance d'un enfant n'est jamais un cadeau ou l'effet de la chance ou de la malchance. Au contraire, elle est une production humaine jamais purement individuelle ni uniquement familiale mais bien le résultat de l'effort de l'ensemble d'une société. » (Jorge Barudy, 1997)

Dr Florence RENARD, Antenne PSE de Seraing-Concorde (Province de Liège) et Université de Liège



### 3.5. La rencontre avec les Directions d'écoles

Une démarche importante est la communication à propos des activités et des offres du Service. Concrètement, l'équipe présente aux directeurs des écoles avec lesquelles elle travaille ses missions et les éventuelles nouvelles directives. Un volet expose également les démarches entreprises lors de situations de négligence et/ou de maltraitance, de même que les différents outils disponibles en lien avec la promotion de la santé.



### 3.6. La promotion d'une alimentation saine

Régulièrement, l'équipe accueille une stagiaire de 3<sup>ème</sup> année en diététique de la Haute Ecole de la Province de Liège. Une infirmière la supervise dans sa tâche qui consiste à élaborer un projet santé sur l'alimentation au départ d'une enquête débouchant sur des animations adaptées qui se réalisent au sein d'une école. Une réflexion est menée en équipe afin de proposer ce projet à une école sur base des besoins de santé révélés, notamment, à travers les bilans de santé. La participation active de l'école et des enfants est encouragée.



### 3.7. La sensibilisation des enseignants à la problématique de la négligence/ maltraitance infantile

Un projet de sensibilisation des enseignants à la problématique de la négligence et de la maltraitance (notamment les signes d'alerte) est en préparation. La clarification du rôle et de la collaboration entre les différents intervenants est importante pour le suivi du jeune enfant. Des ressources pédagogiques sont présentées aux écoles (« Maltrait-émoi », « Gestion de cas de maltraitance : Guide à destination des équipes PSE et PMS de la Province de Liège »,...).



### 3.8. La Promotion de la santé à la Haute Ecole

Les bilans de santé organisés chez les étudiants de 1<sup>ère</sup> année sont l'occasion d'un échange autour de leurs « habitudes de vie ». Ceci se fait par le biais d'un questionnaire, d'une information et d'une mise en ordre au sujet de la vaccination, de la présentation de services ressources existants (OpenAdo, planning familial, tests de dépistage du sida,...).

Outre ces bilans de santé, l'équipe propose aux étudiants :

- un espace d'écoute et d'échanges au sujet de la santé : un « point-santé » est organisé une fois par semaine sur le temps de midi, soit une permanence infirmière. Une boîte aux lettres au point-santé permet aux étudiants de communiquer avec l'équipe PSE à tout moment.
- des stands à thèmes lors de moments clés de l'année scolaire (alimentation saine et blocus, le BMI, l'hypertension artérielle, amour-respect et prévention des MST, les assuétudes,...). Un partenariat est mis en place avec différents services (l'APAQ-W, le service SIDASOL et le collectif contraception de Liège,...).
- La proposition d'affiches et de brochures de prévention en matière de santé, la mise à disposition de préservatifs, la proposition d'idées recettes et d'astuces de cuisine, ...

Chacun de ces projets fait l'objet d'une évaluation qui est réfléchiée dès sa conception. Cette évaluation nous permet d'obtenir des informations utiles sur l'évolution du projet dans son contexte et sur le degré de réussite de celui-ci. Cela nous permet également de constater les écarts afin de guider les choix d'interventions futures. L'évaluation constante nous permet d'ajuster le projet en cours de route si cela s'avère nécessaire. Nous considérons cette démarche comme étant essentielle car elle rejoint la démarche qualité que nous visons.



#### 4. Evaluation

Chacun de ces projets fait l'objet d'une évaluation qui est réfléchiée dès sa conception. Cette évaluation nous permet d'obtenir des informations utiles sur l'évolution du projet dans son contexte et sur le degré de réussite de celui-ci. Une évaluation constante nous permet d'ajuster le projet en cours de route si cela s'avère nécessaire mais également de guider nos choix pour des interventions futures.

Nous considérons cette démarche comme étant essentielle car elle rejoint la démarche qualité que nous visons.



